

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE  
DE DÉROGATION MINEURE  
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 3 425 625  
DU CADASTRE DU QUÉBEC,  
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,  
SOIT AU 228 DE LA RUE HERIOT

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 3 mai 2021 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet de :  
- diminuer la distance minimale entre un perron et la ligne latérale;  
le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

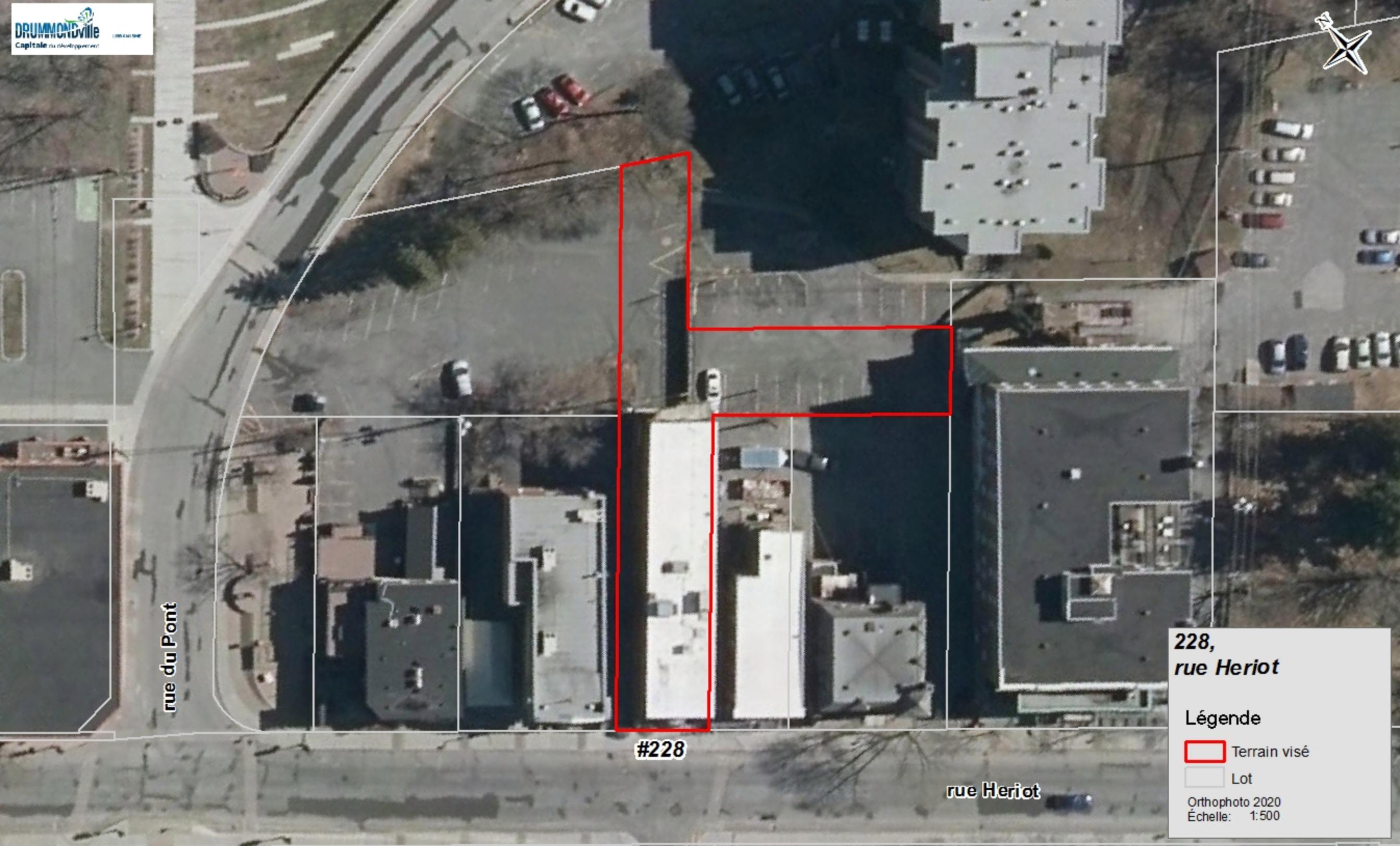
Étant donné les circonstances actuelles et en respect des consignes du Directeur de la santé publique pour la distanciation sociale, la Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 3 mai 2021 à 16h30 :

Téléphone : 819 478-6571

Courriel : [accueil-permis@drummondville.ca](mailto:accueil-permis@drummondville.ca)

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 16 avril 2021.

ME MÉLANIE OUELLET  
Greffière



rue du Pont

#228

rue Heriot

**228,  
rue Heriot**

**Légende**

-  Terrain visé
-  Lot

Orthophoto 2020  
Échelle: 1:500